

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

**Séance du 12 avril 2022**

L'an deux mille-vingt-deux, le 12 avril à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 6 avril 2022.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 32**

**Nombre de pouvoirs : 9**

**Nombre de votants : 41**

***Etaient présent(e)s :***

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, M.DEHAENE Michel, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M.LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.RAVET Pierre-Luc, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

***Absents excusés :***

Mme BERTRAND Dorothee, procuration à Mme DUHAYON Monique,  
Mme BROUARD Bénédicte, procuration à M.PRUVOST Philippe,  
Mme DEBAISIEUX Nathalie, procuration à M.MOUQUET Denis,  
M.DELABRE Aimé, procuration à M.VANECLOO Serge,  
M.FICHEUX Bruno, procuration à M.DEHAENE Michel,  
M.HENNEON François-Xavier, procuration à M.DEHAENE Michel,  
M.PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques,  
M.SÉRÉ Soarey, procuration à M.DUYCK Joël,  
Mme VILLE Augustine, procuration à Mme DUHAYON Monique.

***Absente :***

Mme LORPHELIN Martine.

***Secrétaire de séance :*** M.PRUVOST Philippe.

## 2022D114 - Petite enfance, Jeunesse, Santé et Sport - CGV de la Base nautique Flandre Lys.

*La Vice- Présidente expose au Conseil :*

Afin d'améliorer et moderniser le mode de réservation des activités de la Base Nautique Flandre Lys et de faciliter l'accueil du public directement sur le site, un nouveau logiciel de réservation en ligne et de billetterie a été mis en place pour la saison 2022. Dans le cadre de cette mise en place, il est nécessaire de créer des conditions générales de vente, qui doivent être diffusées et acceptées en ligne lors de chaque achat.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- VALIDER les conditions générales de vente en ligne du nouveau logiciel de réservation des activités de la Base nautique Flandre Lys, conformément aux documents joints au dossier de synthèse.
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
Jacques HURLUS

